



**TOURNOI "Guy CHEVILLOTTE"
Open Individuel "3 Bandes"
Dimanche 10 novembre 2019**

RÈGLEMENT SPORTIF

GÉNÉRALITÉS

- L'Académie Municipale de Billard d'Orléans (A.M.B.O.) organise le dimanche 10 novembre 2019 un tournoi de type "OPEN" au mode de jeu "3 Bandes".
- Ce tournoi est ouvert à tous les licenciés de la Fédération Française de Billard (F.F.B.).
- Les règles du Tournoi sont celles de la F.F.B. en vigueur au mode de jeu "3 Bandes".
- Tout participant s'engage à respecter le présent règlement sportif.

PARTICIPATION

- Le montant de l'inscription est fixé à 35 euros par joueur.
- Le tournoi est limité à 32 joueurs.
- Chaque participant est tenu de communiquer, lors de son inscription, sa catégorie enregistrée sur le site internet de la F.F.B. au 1er septembre 2019 afin de déterminer son handicap.
- L'engagement de chaque joueur sera retenu dans l'ordre chronologique des dates d'inscription.
- L'A.M.B.O. se réserve le droit de refuser un engagement, notamment en ce qui concerne les joueurs classés "Master".

HANDICAPS

N1 (A) \geq 0.750	17 points
N1 (B) < 0.750	15 points
N2	12 points
N3	10 points
R1 & R2	8 points



DÉROULEMENT DU TOURNOI

- Les 32 joueurs seront répartis en 8 poules de 4 joueurs selon un tirage au sort effectué à 8h30.
- Les matchs de poule se joueront à partir de 9h sur 8 billards (6 x 2m80 et 2 x 3m10) en un seul set et seront limités en temps (30 minutes) ET en reprises (30 reprises).
- Une reprise égalisatrice sera jouée en toutes circonstances (handicap atteint par le 1er joueur ou atteinte d'une des 2 limites précisées ci-dessus).
- Les joueurs assureront eux-mêmes l'arbitrage de leurs matchs au regard du principe de "l'inter-arbitrage", à l'exception des 2 finales.
- Le classement de chaque poule sera déterminé en fonction des points de match de chaque joueur.
- En cas d'atteinte d'une des deux limites précisées ci-dessus, les points de match seront attribués en prenant en compte le pourcentage du nombre total de points réalisés par rapport au handicap total de chaque joueur.
- En cas d'égalité de points de match à l'issue des matchs de poules, le départage sera également effectué en prenant en compte le pourcentage du nombre de total de points réalisés par rapport au handicap total.
- Les 2 premiers de chaque poule seront qualifiés pour les quarts-de-finale du Tournoi "Principal".
- Les 3^{ème} et 4^{ème} seront qualifiés pour les quarts-de-finale du Tournoi "Consolante".
- Ces deux précédentes phases débiteront à partir de 14h30 et seront organisées selon la technique du serpent (1 vs 16, 2 vs 15, ... et 17 vs 32, 18 vs 31, ...).

DOTATION

- Les différentes primes du Tournoi seront attribuées en espèces, conformément au tableau ci-dessous :

	Tournoi "PRINCIPAL"	Tournoi "CONSOLANTE"
Vainqueur	360 € (32,14% des engagements)	100 € (8,93%)
Finaliste	190 € (16,96%)	70 € (6,25%)
Demi- finalistes	85 € (7,59%)	35 € (3,12%)
Quart-de-finalistes	40 € (3,57%)	-

N.B. : L'A.M.B.O. se réserve le droit de modifier la dotation s'il n'y a pas 32 participants.

DISPOSITIONS DIVERSES

- Il est demandé aux joueurs d'être présents à la salle de l'A.M.B.O. à 8h30.
- La restauration sera assurée par le Club moyennant une participation de 15€ par joueur (réservation à l'inscription). Ce même montant sera également dû si d'éventuels accompagnateurs souhaitent déjeuner sur place.
- Les joueurs devront porter la tenue officielle de leur club respectif.
- Une pré-inscription de chaque joueur est possible soit par mail (ambo2@wanadoo.fr), soit par téléphone (02.38.54.03.81). L'inscription ne deviendra cependant définitive qu'après réception du règlement total.
- La fiche individuelle d'inscription devra être dûment renseignée et adressée par courrier postal accompagnée du règlement total (tournoi + repas) **avant le 4 novembre 2019**.
- Chaque joueur recevra une confirmation de son inscription par mail.

Le Comité Directeur de l'A.M.B.O.



INSCRIPTION AU TOURNOI "GUY CHEVILLOTTE"

**Open Individuel "3 Bandes"
Dimanche 10 novembre 2019**

Bulletin d'inscription à retourner AVANT LE 4 NOVEMBRE 2019

Le règlement total (engagement : 35€, repas : 15€) est à joindre au présent bulletin d'inscription. Nous vous remercions de bien vouloir libeller vos chèques à l'ordre de l'A.M.B.O.

NOM
PRÉNOM
CLUB
CATÉGORIE ET MOYENNE ACTUELLE
TÉLÉPHONE
ADRESSE MAIL@.....

NOM
PRÉNOM
CLUB
CATÉGORIE ET MOYENNE ACTUELLE
TÉLÉPHONE
ADRESSE MAIL@.....

L'Académie Municipale de Billard d'Orléans s'engage à ne pas diffuser vos coordonnées (téléphone et adresse mail). Elles seront exclusivement utilisées en cas de besoin (éventuelle annulation du Tournoi, ...).

RESTAURATION ASSURÉE SUR PLACE

..... personne(s) x 15.00 euros = euros